

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
DALHEIM



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public en application de l'article 24 §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande **de la part de Carrières Feidt S.A. pour la réalisation de 7 forages de reconnaissance en vue de la surveillance des eaux souterraines à Altwies, laquelle a été enregistrée sous le numéro EAU-AUT-24-0341.**

La commune de Dalheim a été informée par mail en date du 9 avril 2024.

Fait à Dalheim, le 11 avril 2024.

Le secrétaire communal
Joëlle NICLOU

Handwritten signature of Joëlle Niclou in blue ink.

Le bourgmestre
Romain KILL

Handwritten signature of Romain Kill in blue ink.